



ASSEMBLEE GENERALE SAMEDI 19 DECEMBRE 2020 Par Visioconférence

PROCES-VERBAL

Présents

Présents sur le plateau de la société « Bien Engré » à Ahuy (21) :

Monsieur Daniel FONTENIAUD

Monsieur Jean-François GONDELLIER

Monsieur Jean-Marie COPPI

Monsieur Roland COQUARD

Monsieur Christian PERDU

Pour les Clubs Régionaux

Pouvoirs non renvoyés :

16. BELFORT SUD AS – **37.** CLUNY US – **43.** DELLE SR – **52.** EXINCOURT-TAILLECOURT – **57.** GALACTIK CLASSICO FUTSAL CLUB – **59.** GENLIS AS – **63.** GRON VERON SC – **78.** LA CLAYETTE – **82.** LE BREUIL ESA – **89.** LONGVIC ALC – **93.** LURE SC – **94.** MACON FC – **95.** MÂCON JS – **107.** MONTBELIARD FUTSAL SC – **129.** QUETIGNY AS

Pour les Délégués représentant les Clubs de District

Un représentant excusé : M. Patrick AUCAIGNE (Côte d'Or)

ORDRE DU JOUR

1. Quorum et ouverture de l'Assemblée par Roland COQUARD
2. Mot d'accueil du Président Daniel FONTENIAUD
3. Présentation du Rapport d'Activité 2019/2020
4. Rapport Financier : compte-rendu financier au 30 juin 2020
5. Rapport du Commissaire aux Comptes pour l'exercice 2019/2020
6. Présentation du Budget 2020/2021
7. Premier bloc de votes et Proclamation des Résultats
 - a. *Approbation du procès-verbal de l'AG du 12.10.2019*
 - b. *Approbation du procès-verbal de l'AG du 26.06.2020*
 - c. *Approbation du Rapport d'Activité 2019/2020*
 - d. *Approbation des Comptes 2019/2020*
 - e. *Affectation du résultat*
 - f. *Vote du Budget 2020/21*
8. Intervention du Président de la Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales
9. Intervention de la tête de liste
10. Election du Conseil d'Administration et proclamation des résultats
11. Second bloc de votes : Election des Binômes de la Délégation Ligue aux Assemblées Fédérales – saison 2020/2021 et Proclamation des résultats
12. Intervention du représentant de la Ligue du Football Amateur
13. Mot de clôture du Président de la Ligue

1. Quorum et Ouverture de l'Assemblée par Roland COQUARD, Président Délégué

« Bonjour à vous Mesdames, Bonjour à vous Messieurs,

L'article 12.5.3 des Statuts de la Ligue précise les règles du quorum, à savoir que « *la présence du tiers au moins des représentants des membres de l'Assemblée Générale représentant le tiers au moins de la totalité des voix, est nécessaire pour la validité des délibérations* ».

L'Assemblée Générale doit réunir en principe 178 délégués qui représentent 100% des voix.

A cette heure à 9h55, 137 délégués représentant totalisant 79,2% des voix sont présents,

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut alors délibérer sans problème. »

Concernant le quorum, au retour des pouvoirs, nous avons la représentation suivante :

- * Clubs de « *Ligue* » 146 clubs de ligue sur les 161 convoqués
 4 069 voix sur un total de 4 419 voix (92.1%)
- * Clubs de « *District* » 16 délégués représentant les clubs de district sur les 17 convoqués
 808 voix sur un total de 854 (94,6%)

Soit un total

- De **162** clubs et délégués représentant les clubs de district sur les **178** convoqués
- De voix des membres présents ou représentés équivalant à **4 877 voix** sur les **5 273 voix** que peut compter cette Assemblée (92,5%).

Au final, ont participé à l'Assemblée Générale les délégués suivants :

- * Clubs de « *Ligue* » **137** clubs de ligue sur les **161** convoqués
 3 885 voix sur un total de **4 419** voix (87,9%)
- * Clubs de « *District* » **15** délégués représentant les clubs de district sur les **17** convoqués
 755 voix sur un total de **854** (88,4%)

Soit un total

- De **152** clubs et délégués représentant les clubs de district sur les **178** convoqués
- De voix des membres présents ou représentés équivalant à **4 640 voix** sur les **5 273 voix** que peut compter cette Assemblée (87,9%).

Les membres du Conseil d'Administration de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté se joignent à moi pour vous souhaiter la bienvenue.

J'aimerais avant toutes choses que nous ayons une pensée émue pour tous ceux qui nous ont quittés, qui appartenaient à la grande famille du football régional. Il faut bien l'avouer, c'est une Assemblée Générale, je dirais bien étrange que celle qui nous rassemble ce matin derrière nos écrans avec des échanges réduits à leur plus simple expression et des moments de convivialité qu'on a oubliés. Hélas la Covid-19 est passée par là et le fait payer très cher aux français, et à nous dirigeants du football Burgo-comtois.

Gardons cependant l'espoir de vivre des jours meilleurs le plus tôt possible avec le minimum de dégâts occasionnés par cette pandémie, qui perturbe gravement nos compétitions et la vie des clubs depuis Mars 2020. Nous avons voulu que cette Assemblée Générale ne s'éternise pas car nous savons ce que c'est de passer des heures derrière un écran.

Il y a cependant des sujets incontournables que l'on se doit de vous présenter ce matin :

Le rapport financier, et bien sûr, le budget que vous présentera Christian PERDU, le trésorier général de la ligue ;

Le Rapport d'activité présenté par Jean-Marie COPPI ;

Et enfin l'élection au Conseil d'Administration, ainsi que l'élection des représentants aux Assemblées fédérales.

Les modifications de textes habituellement présentées en Assemblée générale de fin d'année, seront présentées lors d'une prochaine Assemblée Générale en 2021.

Je vous souhaite, une bonne Assemblée Générale et d'excellentes fêtes de fin d'année, malgré les restrictions. Mais surtout prenez soin de vous.

Je laisse la parole au Président, Daniel FONTENIAUD. »

2. Mot d'accueil du Président Daniel FONTENIAUD

« J'espère d'abord que vous et vos familles, se portent bien, en cette période très particulière.

C'est une Assemblée avec une présence à distance, bien évidemment.

Et donc une Assemblée particulière à plusieurs titres. Tout d'abord parce qu'elle clôture une saison 2019-2020 très spéciale, et stoppée en Mars suite à cette pandémie mondiale. Une saison difficile pour tous, à la fois sportivement, financièrement et moralement. Après avoir eu le bonheur de retrouver les pelouses en Août, nous venons malheureusement de vivre un nouveau confinement, et avec lui une suspension des compétitions. Ce qui nous oblige à nous retrouver ce matin dans ce format inhabituel, en visio-conférence.

La pandémie de la Covid-19 ne nous permet pas de faire cette Assemblée en présentiel.

Particulière enfin parce que cette assemblée, comme tous les 4 ans, est une Assemblée électorale.

Quelques mots sur la saison 2019-2020, malgré tout, qui a été une saison très active et particulièrement animée entre le 13 Mars et début Juillet. Il a fallu agir et réagir rapidement et vous accompagner le mieux possible.

Arrêt des compétitions, arrêt des coupes, sans aucune possibilité de les reprendre. Il a fallu gérer cet arrêt dans les meilleures conditions possibles pour vous, et sans les événements habituels pour les bénévoles et les clubs également. Mais nous avons néanmoins maintenu toutes les aides en particulier le challenge de l'esprit sportif, qui je pense compte beaucoup pour vous.

Vous avez reçu le rapport d'activité, Jean-Marie COPPI, notre secrétaire général, vous en présentera un résumé juste après moi. Malgré toutes les difficultés, nous avons tenu les engagements pris il y a un an concernant les finances en rétablissant la situation avec un plan particulièrement drastique.

J'avais pris des engagements devant vous en Janvier 2017, je pense qu'on les a respectés. En particulier, nous n'avons pas augmenté le coût des licences, ni les principales dispositions financières, et donc aucun coût n'a augmenté pour les clubs.

Beaucoup d'autres ligues fusionnées l'on fait, ce n'est pas notre choix, nous avons également maintenu la redistribution et les dotations aux clubs. C'est donc en agissant sur les charges de manière forte, comme nous nous étions engagés il y a maintenant un an, que nous avons rétabli la situation financière.

J'aimerais terminer ce mot d'accueil par des remerciements bien sûr.

Merci à tous les bénévoles,

Merci à tous les membres de commissions,

Merci à tous les élus qui m'ont accompagné pendant ces quatre années.

Nos deux anciennes ligues ne font aujourd'hui plus qu'une et c'est grâce à vous tous.

Merci à l'ensemble des équipes salariées, les équipes administratives et les équipes techniques, qui travaillent au quotidien pour gérer et développer le football dans notre ligue.

Merci à tous ceux qui nous accompagnent et qui nous aident, en particulier tous nos partenaires, le Conseil Régional, l'état, la MDS, et l'ensemble des partenaires privés ; je citerai bien évidemment le CROS.

Merci à vous tous pour votre engagement dans un esprit collectif au service de cette passion que nous partageons tous ensemble, et bien sûr que vive le football burgo-comtois »

3. Présentation du Rapport d'Activité 2019/2020 par Jean-Marie COPPI, Secrétaire Général

« Bonjour à toutes et à tous,

Comme chaque année le rapport d'activité existe in extenso sur le site de la ligue.

Il a été publié le 11 Décembre, mais également est paru dans la newsletter hier soir.

Il rappelle l'ensemble des actions menées au cours de cette saison 2019-2020 et le compte rendu d'activité de toutes les commissions. Bien sûr je ne vais pas le relire mais mettre en exergue quelques points.

Pour caractériser cette saison 2019-2020, je dirais que cette saison se décompose à titre exceptionnel de deux saisons. Une première saison qui va du 1^{er} Juillet 2019 au 13 Mars 2020 qui s'est déroulée de manière normale. Et une deuxième saison du 30 Mars au 30 juin 2020, qui, du fait de la pandémie, a vu l'arrêt total de nos activités sportives, comme l'a évoqué à l'instant le Président.

L'arrêt des championnats et de nos coupes, avec les conséquences que vous connaissez suite aux décisions de la fédération, des classements arrêtés à la date du 13 mars. Des montées-descentes un peu particulière et également la réforme de nos compétitions avec la création d'une R1 à 3 groupes.

Mais également l'arrêt de tous nos rassemblements pour les jeunes en particulier le challenge U13 Pitch régional.

On peut également souligner, pour cette saison 2019-2020, le taux de réussite de nos stagiaires en formation aux différents diplômes qu'ils ont préparés.

Je reviens, maintenant, sur quelques points, sur le nombre d'évolution de licenciés au cours de la saison 2019-2020, globalement nous sommes en recul de 3,73%, ce qui nous situe dans la moyenne nationale. Il nous manque entre autres, les 2000 licenciés que nous enregistrons habituellement au printemps.

Cette évolution générale cache des disparités, sur les licenciées féminines nous sommes dans une évolution positive dans toute les catégories joueuses, éducatrices, arbitres, et un peu moins au niveau des dirigeantes.

Et surtout nous avons dépassé pour la première fois le nombre de 10 000 licenciées, et je dirais : « ne nous arrêtons pas en si bon chemin ».

En revanche, nous sommes en baisse sur les licenciés du foot animation, l'effet positif de la coupe du monde 2018 s'estompe, et comme je l'ai dit tout à l'heure, il y a le manque de licenciés du printemps.

D'ailleurs je précise que cette baisse de 4.76% est presque atténuée dans la mesure où les chiffres qui sont présentés là : 25 897 et 24 663, comportent non seulement le foot animation garçon mais également le foot animation des filles.

| | 2018-2019 | 2019-2020 | Progression |
|-----------------------|-----------|-----------|-----------------|
| Féminines | 9.757 | 10.126 | + 3,78 % |
| Foot Animation | 25.897 | 24.663 | - 4,76 % |
| Total | 99.247 | 95.541 | - 3,73 % |

Au niveau de la formation, qui concerne les éducateurs, les arbitres et les dirigeants, je vous laisse lire les chiffres qui apparaissent :

Educateurs : 1.477 stagiaires formés - **93** Modules organisés et **12** Certifications
Dirigeants : 169 stagiaires formés – **22** sessions organisées
Arbitres : 198 stagiaires dont **32 (Ligue)** et **166 (districts)** – **12** formations initiales organisées
Taux de Réussite en parcours professionnels :
Brevet de Moniteur de Football Discontinu : **93 %** (contre 86,5% en 2018/19)
Brevet de Moniteur de Football Apprentissage (BMF) : **83,9 %** (contre 80% en 2018/19)
Brevet d'Entraîneur de Football (BEF) : **83,6 %** (contre 81,8% en 2018/19)

Le recul du nombre de stagiaires par rapport à la saison 2018- 2019 est évidemment dû à cette saison tronquée. Mais comme je vous le disais, les taux de réussite des différents diplômes sont en nette progression par rapport à la saison 2018-2019. Par exemple : 93% des stagiaires ont obtenu le brevet de moniteur de football contre 86.5% pour la saison précédente.

Au niveau de la discipline, on pourrait se réjouir de la baisse des cartons, mais quand on regarde le nombre de matchs joués qui lui est en baisse de 33.9%, et une baisse des cartons de jaune de 17.4 %. Cela traduit une autre réalité, celle de l'augmentation du nombre moyen d'avertissements par match, en l'occurrence 2 avertissements par match cette saison contre 1.64 avertissements par match sur la saison 2018-2019, saison entière.

| | 2018-2019 | 2019-2020 | Progression |
|-----------------------|-------------|-------------|----------------------------------|
| Cartons Jaunes | 7804 | 6448 | - 17,4 % |
| Cartons Rouges | 667 | 369 | - 44,6 % |
| Incidents | 241 | 31 | - 87,1 % |
| Auditions | 68 | 57 | - 16,1 % |
| Matchs joués | 5.137 | 3.393 | - 33,9 % |
| Ratio* | 1,64 | 2,00 | <i>* Nb de cartons par match</i> |

Donc la vigilance vis-à-vis de la discipline et des comportements incivils doit vraiment rester de mise.

Pour conclure, une saison compliquée mais qui a suscité de la réactivité et de nouvelles pratiques : la communication n'a jamais été aussi active et inventive pour faire vivre le football autrement pendant cette deuxième partie de saison. La Pandémie nous a aussi poussé à utiliser de nouveaux outils pour continuer à fonctionner et nous ne retournerons pas en arrière, bonjour le télétravail, et la Visio conférence, le distanciel même pour la formation.

Mais j'espère que nous retrouverons aussi du présentiel, des rapports humains directs et donc de la convivialité. Je terminerai en remerciant les bénévoles et les salariés de la ligue pour leur implication sans failles au cours de cette saison si particulière. Enfin particulière, il n'est pas sûr que la saison 2020-2021 soit également très classique. Merci de votre écoute. »

4. Rapport Financier : compte-rendu financier au 30 juin 2020

M. Christian PERDU, Trésorier Général de la LIGUE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE DE FOOTBALL, présente les comptes arrêtés au 30 juin 2020.

« Bonjour Mesdames, Bonjour Messieurs,

En préambule de la présentation des comptes 2019-2020, je me permets de vous rappeler le contexte difficile financier que nous avons rencontré il y a 14 mois. Lors de l'Assemblée Générale en Octobre 2019, vous avez validé des comptes très mauvais puisque cela représentait un résultat-déficitaire à hauteur de 351 000 euros.

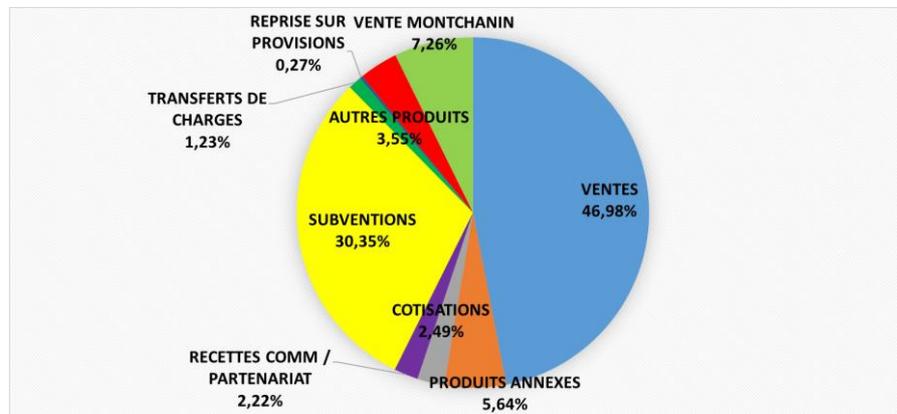
Suite à cela, nous avons présenté un plan d'action et vous avez validé un exercice pour 2019-2020 également déficitaire à hauteur de 80 000 euros. Notre Président, Daniel FONTENIAUD, lors de cette AG nous a annoncé une bonne nouvelle, celle qu'il avait obtenue de la part de Noël LE GRAET, Président de la FFF, une subvention exceptionnelle de 50 000 euros pour l'exercice 2019-2020. Et il s'était engagé devant vous à tenir scrupuleusement le budget qui vous était présenté.

Avec toutes les mesures drastiques que nous avons prises, et malgré l'impact de la Covid-19, nous avons, tenu largement cet objectif et cet engagement.

Nous avons identifié pour 2019-2020 six faits marquants :

- Vente du bâtiment de MONTCHANIN pour une valeur de 425 000 euros
- Arrêt de l'activité au mois de mars 2020 – COVID 19
- Versement d'aides conséquentes (COVID 19) en faveur des clubs
- Fonctionnement informatique sous CONVENTION
- LICENCES : baisse du nombre de licenciés
- CENTRE TECHNIQUE de Grandvillars : déficitaire

Je vous propose également de regarder **la répartition des produits** :



Deux parts sont très importantes, les ventes à hauteur de 47% et puis les subventions à un peu plus de 30%, les subventions qui sont essentiellement fédérales, mais également une subvention régionale et pour une petite partie nationale.

Autour de la valorisation de nos produits, ce qui est important, c'est le **total des produits pour l'exercice 2019-2020 avec le comparatif 2018-2019**. Et vous avez en pourcentage la variation :

| En k € | 2019/2020 | 2018/2019 | Variation |
|-----------------------------|--------------|--------------|-----------------|
| VENTES | 2 749 | 2 983 | - 8,51 % |
| PRODUITS ANNEXES | 330 | 383 | - 13,84 % |
| COTISATIONS | 146 | 156 | - 6,42 % |
| RECETTES COMM / PARTENARIAT | 130 | 159 | - 18,24 % |
| SUBVENTIONS | 1 776 | 1 823 | - 2,58 % |
| TRANSFERTS DE CHARGES | 72 | 115 | - 37,40 % |
| REPRISE SUR PROVISIONS | 16 | 81 | - 80,25 % |
| AUTRES PRODUITS | 208 | 121 | + 171,90 % |
| SOUS TOTAL | 5 427 | 5 821 | - 6,77 % |
| PRODUIT vente MONTCHANIN | 425 | | |
| TOTAL | 5 852 | 5 821 | + 0,53 % |

Je me permettrai d'intervenir sur les écarts et les variations sensibles. On verra en détails, dans le prochain diaporama le détail des ventes et des produits annexes.

Au niveau des recettes commerciales et partenariat, on remarque une légère perte, car nous avons des partenariats qui sont liés à notre activité. Du moment où nous avons cessé notre activité en Mars, par exemple avec les restaurants ou Intersport, où il y a eu un chiffre d'affaires moindre. Les répercussions se font donc sur nos recettes. En termes de subvention, le delta par rapport à 2018-2019 est constitué de 2 choses : en 2018-2019 nous avons une subvention exceptionnelle de 100 000 euros concernant les dispositifs d'animation que l'on devait mettre en place dans le cadre de l'organisation de la coupe du monde féminine en France. Bien entendu, pour 2019-2020, nous avons aussi eu une subvention exceptionnelle, celle que j'ai évoquée précédemment, de 50 000 euros. Ce qui nous amène à un sous total 2019-2020 de nos produits de 5 427 K euros, avec la vente de Montchanin à un total produit de 5 852 K euros

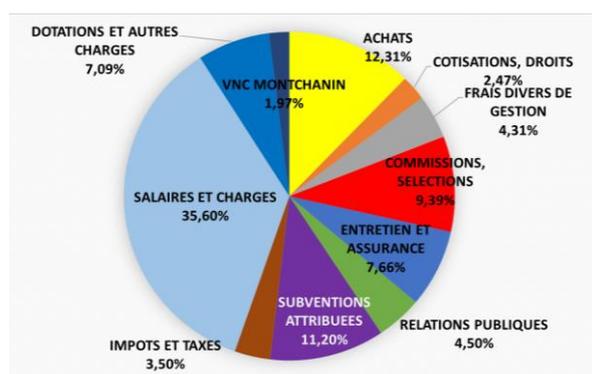
Le détail de produits, comparatif 2018-2019 / 2019-20 :

| Ventes en k € | 19/20 | 18/19 |
|-----------------------------|--------------|--------------|
| Licences | 1 197 | 1 242 |
| Assurance sur licences | 285 | 297 |
| Formations | 340 | 368 |
| Engagements | 182 | 178 |
| Droits et réclamations | 485 | 501 |
| Amendes | 190 | 252 |
| Recettes CT et marchandises | 70 | 145 |
| TOTAL | 2 749 | 2 983 |

| Produits annexes en k € | 19/20 | 18/19 |
|-----------------------------|------------|------------|
| Protocole clubs pros | 14 | 21 |
| Participation districts ETR | 210 | 210 |
| Autres remboursements | 106 | 152 |
| TOTAL | 330 | 383 |

Pour les licences, un montant moindre puisque nous avons eu une perte du nombre de licenciés. Au niveau des amendes, droits et réclamations la perte est liée bien évidemment à l'arrêt de notre activité sportive donc depuis le mois de Mars. Pour les marchandises donc cela correspond au plan d'action que nous avons présenté. Pour les produits annexes légèrement en retrait, car tout simplement nous avons un dispositif avec les clubs professionnels, qui à raison de 2 matchs par saison, nous reverse une participation sur les droits d'entrée. Bien évidemment, ils n'ont pas pu organiser les matchs avec spectateurs, puisque ces derniers étaient interdits.

Répartition des charges :



Il y a 4 parts importantes.

Les salaires et charges à hauteur de 36 %. Les subventions attribuées : un peu plus de 11%

Les achats 12 % ; et les frais de fonctionnement liés aux commissions et aux sélections, les achats et les commissions feront l'objet d'une présentation détaillée donc lors du prochain diaporama. Au niveau des relations publiques, on remarque une hausse significative qui est liée donc au fonds de solidarité de 133K euros qui a été fait auprès des clubs dans le cadre de la Covid-19.

Détail des charges, comparatif 2018-2019 / 2019-2020 :

| En k € | 2019/2020 | 2018/2019 | Variation |
|---|--------------|--------------|------------------|
| ACHATS | 662 | 831 | - 20,34 % |
| COTISATIONS, DROITS | 133 | 138 | - 3,62 % |
| FRAIS DIVERS DE GESTION | 232 | 259 | - 10,42 % |
| COMMISSIONS, SELECTIONS | 505 | 880 | - 42,61 % |
| ENTRETIEN ET ASSURANCE | 412 | 443 | - 7,00 % |
| RELATIONS PUBLIQUES (dont Fonds solidarité : 133 k €) | 242 | 177 | + 36,72 % |
| SUBVENTIONS ATTRIBUEES | 602 | 631 | - 4,60 % |
| IMPOTS ET TAXES | 188 | 194 | - 3,09 % |
| SALAIRES ET CHARGES | 1 914 | 2 273 | - 15,79 % |
| DOTATIONS ET AUTRES CHARGES | 381 | 346 | + 10,12 % |
| SOUS TOTAL | 5 271 | 6 172 | - 14,60 % |
| VALEURS NETTES - CESSION MONTCHANIN | 106 | | |
| TOTAL | 5 377 | 6 172 | - 12,88 % |

Pour les salaires et charges, il y a une baisse, et il est important de préciser que des dispositifs avaient été mis en place dans le cadre de la Covid-19. Notamment, nous avons eu recours au chômage partiel à hauteur de 38 K €, également un montant non négligeable d'exonération de charges patronales à hauteur de 95 K euros. Pour un sous-total de charge à hauteur de 5 271 K euros, auxquels s'ajoutent les valeurs nettes concernant la cession de Montchanin et donc nous avons un total de 5 377 K euros.

Au niveau des charges, nous nous étions engagés à avoir des mesures drastiques concernant les achats et les équipements sportifs. Les résultats engendrés sont une baisse assez sensible pour ces deux postes. Tout comme pour nos ventes, puisque nous achetons les licences à la fédération. Ce qui est très important c'est au niveau des commissions. Nous avons pris comme engagement de réduire de 5% les frais de fonctionnement. Évidemment, l'arrêt de l'activité a en plus accélérée ces économies, puisqu'il y a des écarts non négligeables aussi bien en termes de déplacement, hébergement et restauration.

Concernant l'exercice 2019-2020 :

| En k € | Saison 2019 / 2020 | | Saison 2018 / 2019 | |
|--|--------------------|-------------|--------------------|---------|
| | Produits | Charges | Produits | Charges |
| Activité courante Dont réd. Charges patronales COVID 19 | 5 215 | 5 252 95 | 5 701 | 6 160 |
| Résultat exceptionnel et financier Dont subvention exceptionnelle COMEX | 211 50 | 19 | 121 | 13 |
| TOTAL | 5 426 | 5 271 | 5822 | 6173 |
| RESULTAT hors MONTCHANIN | + 155 | | -351 | |
| Opérations exceptionnelles – MONTCHANIN | 425 | 106 | | |
| RESULTAT MONTCHANIN | + 319 | | | |
| RESULTAT TOTAL | + 474 | | - 351 | |

Au niveau de l'activité courante, nous avons des produits à hauteur de 5 215 K euros, ainsi que des charges de 5 252 K euros. Le montant des charges intègre la réduction de charges patronales que j'ai évoqué de 95 K€ ce qui fait un résultat exceptionnel et financier en termes de produit à hauteur de 211 K€, cela intègre la subvention exceptionnelle de 50 K euros. Avec un total, hors vente de Montchanin de 5426 K euros pour les produits et 5 271 K euros pour les charges.

S'ajoute le résultat de Montchanin, nous avons donc un résultat total de 474 K euros.

Concernant le compte de Résultat 2019-2020 :

| En k € | 2019/2020 | 2018/2019 |
|----------------------------------|-----------|-----------|
| Résultat d'exploitation | - 36 | - 459 |
| Résultat financier | + 11 | + 10 |
| Résultat exceptionnel | + 181 | + 98 |
| RESULTAT NET hors MONTCHANIN | + 155 | - 351 |
| Résultat exceptionnel MONTCHANIN | + 319 | |
| RESULTAT NET | + 474 | |

Le résultat d'exploitation est négatif de 36 K euros. Le résultat financier est lui, positif de 11 K euros. Et un résultat exceptionnel de 181 K euros. Le résultat Net hors vente de Montchanin, est à lire avec prudence, car il a été impacté par deux éléments : la subvention exceptionnelle fédérale de 50 K euros mais aussi l'exonération de charges patronales. Le résultat net est donc de 474 K euros.

Les aides financières directes aux clubs sur 4 axes :

Le Fonds de Solidarité à hauteur de 132 828 euros. Nous avons abondé au niveau de la ligue le Fonds de Solidarité à 1,50 euros par licencié. Et que chaque district a abondé la même somme auprès des clubs.

Nous nous sommes engagés dans le cadre de la Covid-19, à un remboursement des engagements de toutes les **Coupes Régionales** à hauteur de 15 000 euros.

L'Esprit Sportif, à hauteur de 66 252 euros. En quelques mots, nous reversons 70% des amendes disciplinaires, et les clubs qui en bénéficient sont les bons élèves en termes de comportement et de discipline.

Enfin, **les Dotations Directes** liées aux actions PEF, Labels et aux opérations des bénévoles.

Le montant total est donc de 229 553 euros.

BILAN 2019-20

| ACTIF | | | | | | | |
|----------------------------------|--|----------------------------------|---------------------------------|------------------------------|-------------------------------|------------------------------|----------------------------|
| 4 333 760 € | <table border="1"><tr><td>Immobilisations 1 181 225 €</td><td>Stocks 10 242 €</td><td>Acptes versés 46 652 €</td><td>Créances clients 408 501 €</td><td>Autres créances 457 374 €</td><td>Trésorerie 2 229 766 €</td></tr></table> | Immobilisations 1 181 225 € | Stocks 10 242 € | Acptes versés 46 652 € | Créances clients 408 501 € | Autres créances 457 374 € | Trésorerie 2 229 766 € |
| Immobilisations 1 181 225 € | Stocks 10 242 € | Acptes versés 46 652 € | Créances clients 408 501 € | Autres créances 457 374 € | Trésorerie 2 229 766 € | | |
| PASSIF | | | | | | | |
| 4 333 760 € | <table border="1"><tr><td>Fonds Associatifs 2 759 449 €</td><td>Prov. Fonds Dédiés 475 813 €</td><td>Dettes Fin. 166 125 €</td><td>Acomptes reçus 18 787 €</td><td>Dettes Fourm. 215 589 €</td><td>Autres Dettes 697 997 €</td></tr></table> | Fonds Associatifs 2 759 449 € | Prov. Fonds Dédiés 475 813 € | Dettes Fin. 166 125 € | Acomptes reçus 18 787 € | Dettes Fourm. 215 589 € | Autres Dettes 697 997 € |
| Fonds Associatifs 2 759 449 € | Prov. Fonds Dédiés 475 813 € | Dettes Fin. 166 125 € | Acomptes reçus 18 787 € | Dettes Fourm. 215 589 € | Autres Dettes 697 997 € | | |

FONDS DE ROULEMENT : 2 220 162 € / BESOIN EN FR : -9 604 € / TRESORERIE : 2 229 766 €

Nous avons un total actif de 4 333 760 euros. Compris dans ce chiffre, les créances clients qui sont les créances des clubs. Nous avons également un bon niveau de trésorerie, qui comprend la vente de Montchanin.

A titre d'information les 425 000 euros de Montchanin ont été isolés sur un compte associatif de la trésorerie courante, afin que l'on puisse bien l'isoler.

Pour le Passif c'est 4 333 760 euros, dont des dettes qui sont principalement sociales et fiscales.

Nous avons un fond de roulement positif de 2M d'euros.

Petit rappel, nous avons un résultat d'exploitation négatif, de -36 374euros, et un résultat financier et exceptionnel de 510 897euros. Ce qui nous amène à un résultat positif de 474 523 euros.

5. Rapport du Commissaire aux Comptes pour l'exercice 2019/2020

M. Latif ERGIN, du Cabinet MAZARS, Commissaire aux Comptes, présente son rapport suite à la réalisation de son audit.

« Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Les comptes de la Ligue ont été arrêtés par votre conseil d'Administration, et en ma présence le 27 Novembre dernier, dans un contexte évolutif de crise sanitaire. Le rapport financier vous a été présenté par Monsieur Perdu. Je vais donc partager avec vous les points clés de mon rapport de certification de la Ligue, je vous confirme en préambule, avoir réalisé cette mission dans le total respect des règles d'indépendance qui me sont applicables comme le prévoient les textes.

Après avoir obtenu l'ensemble des éléments nécessaires, et les avoir analysés,

Je certifie que les comptes sont au regard des principes comptables français réguliers et sincères.

Je certifie également qu'ils donnent une image fidèle du résultat des opérations écoulées, ainsi que de la situation financière et du patrimoine à la fin de l'exercice clos au 30 Juin dernier.

Par ailleurs, j'ajoute ne pas avoir d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels que je certifie, des informations données dans le rapport financier qui a précédé et qui vous a été présenté.

Je vous informe également dans mon rapport avoir fait mention de la correcte retranscription de deux informations significatives et importantes parce que c'est prévu par les textes légaux et réglementaires à savoir, celles relatives aux événements relatif à la crise sanitaire dans les comptes, et celles relatives aux événements significatifs et postérieurs à la date de clôture du 30 Juin, présente dans l'annexe des comptes et portant sur la promesse de bail de la ligue pour l'ensemble des mobiliers destinés à accueillir les futurs locaux d'activité à Dijon.

Enfin, je vous informe dans mon rapport spécial sur les conventions réglementées, n'avoir relevé aucune convention de ce type passé au cours de l'exercice et à soumettre à votre approbation ce matin.

Pour conclure, je remercie l'ensemble de l'équipe de la ligue pour leur parfaite collaboration en cette période si particulière. J'en profite aussi pour souhaiter à tous et à toutes, une excellente fin d'Assemblée ainsi que de bonnes fêtes de fin d'année.

Merci. »

6. Présentation du Budget 2020/2021

M. Christian PERDU, Trésorier Général de la LIGUE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE DE FOOTBALL, présente le Budget 2020/2021 :

« Je voudrais répondre à une question que je vais reformuler de Stéphane SORAY du Club de Grand Besançon concernant l'estimé en termes de résultat. Il faut préciser qu'au 28 Février, nous étions tout à fait « dans les cordes » de ce que nous avons prévu au niveau du budget, c'est-à-dire que nous étions dans un budget à hauteur de 81 000 euros déficitaire. Avec la subvention exceptionnelle de 50 000 euros, nous étions à 31 000 euros. Nous étions avant la Covid-19 tout à fait en cohérence par rapport au budget qui vous avait été présenté. La Covid-19 a des impacts à la fois en termes de recettes, mais également positifs sur notre masse salariale.

Concernant le budget 2020-2021, c'était un exercice qui a été difficile, comme cela a pu être le cas pour les clubs et districts. Nous devons être très prudents par rapport à l'exercice.

Les critères retenus concernant les charges sont :

1. Poursuite de la baisse des Frais de fonctionnement :
 - Par pôle (objectif 95% du Budget)
 - Frais de déplacement
 - Frais ETR
2. Baisse des Achats et des Prestations de Services
 - Notamment des Equipements
 - Transfert de quelques stages au Centre Technique à GRANDVILLARS
3. Poursuite du suivi budgétaire

Les critères retenus concernant le budget 2020-2021 :

1. Pas de sollicitations des clubs : engagement de la mandature sur le prix des Licences et sur les Principales Dispositions Financières
2. Dispositions financières au niveau de la Formation : nous avons actualisé la tarification de telle manière à avoir une homogénéité au niveau de tout le territoire français, nous avons étalé ces dispositions financières sur 2 exercices.

Hypothèses retenues :

- Baisse de 5 % des recettes liées au nombre de licencié(e)s
- Maintien du coût des Licences
- Poursuite de la baisse de 5% des frais de déplacements et de restauration
- Maintien de l'indemnité kilométrique à 0,401 € / km
- Maintien des dispositifs de redistribution au profit des clubs et de valorisation des bénévoles
- Optimisation des frais de fonctionnement des Commissions Régionales avec renforcement de l'utilisation de la visioconférence
- Equipements Sportifs et objets promotionnels : gestion rigoureuse des stocks
- ETR : masse salariale maîtrisée intégrant le recrutement d'1 CDD Formateur et 2 apprentis
- Formation : développement de la formation en apprentissage et évolution de la tarification selon préconisations IFF
- Renouvellement des conventions de partenariat

Budget - Charges 2020-2021:

| En € | 2020/2021 |
|-------------------------|--------------------|
| ACHATS | 704 862 € |
| COTISATIONS, DROITS | 130 134 € |
| FRAIS DIVERS DE GESTION | 275 532 € |
| COMMISSIONS, SELECTIONS | 759 036 € |
| ENTRETIEN ET ASSURANCE | 398 600 € |
| RELATIONS PUBLIQUES | 135 720 € |
| SUBVENTIONS ATTRIBUEES | 590 600 € |
| IMPOTS ET TAXES | 210 400 € |
| SALAIRES ET CHARGES | 2 420 402 € |
| DOTATIONS | 171 820 € |
| CHARGES FINANCIERES | 1 200 € |
| TOTAL | 5 798 306 € |

Les principaux postes sont les achats à hauteur de 704 862 euros et les salaires/charges à hauteur de 2 420 402 euros

Budget - Les Produits 2020-2021 :

| En € | 2020/2021 |
|------------------------------------|--------------------|
| VENTES | 3 042 518 € |
| PRODUITS ANNEXES | 366 500 € |
| COTISATIONS | 147 780 € |
| RECETTES COMM / PARTENARIAT | 138 500 € |
| SUBVENTIONS | 1 753 744 € |
| TRANSFERTS DE CHARGES | 105 000 € |
| REPRISE SUR PROVISIONS | 190 527 € |
| PRODUITS FINANCIERS | 12 000 € |
| PRODUITS EXCEP. (QP SUBV. INVEST.) | 41 737 € |
| TOTAL | 5 798 306 € |

Les principaux postes sont les ventes à hauteur de 3 042 518 euros, ainsi que les subventions à hauteur de 1 753 744 euros.

Le Budget 2020/2021 :

| Budget 2020/2021 – activité sportive | |
|---|-------------|
| TOTAL DES CHARGES | 5 798 306 € |
| TOTAL DES PRODUITS | 5 798 306 € |
| RESULTAT PREVISIONNEL | 0 € |

Nous vous présentons donc un budget prévisionnel équilibré, puisque les charges sont égales aux produits.

Je voudrais également saluer toutes les personnes responsables de pôle et de commissions, car tout le monde a joué le jeu concernant les restrictions. Mais aussi remercier les salariés pour leur implication, principalement 3

personnes qui, de par leurs fonctions, sont impliquées directement : Vincent SZMATULA notre directeur, et nos personnes chargées de ressources, Alain SCARAMAZZA et Gérald MARCONNET. »

7. Premier bloc de votes et Proclamation des résultats

a. Approbation du procès-verbal de l'AG du 12.10.2019

| Vote N°1 PV AG du 12 octobre 2019 : Approuvez-vous le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 12 octobre 2019, paru le 24 février 2020 sur le site Internet de la Ligue ? | | Adoptée |
|---|--------------------------|----------------|
| Date du vote : 19/12/2020 - 10h48 | Mode de scrutin : Secret | |
| Votants : 148 | | |
| Voix totales : 4488 | Non votés : 168 | |
| Voix exprimées : 3982 | Taux d'abstention : 7,5% | |
| Majorité absolue : 1992 | | |
| Pour | 3982 Voix | 100,0% |

Le Procès-verbal de l'AG du 12.10.2019 est approuvé à la majorité des voix.

b. Approbation du procès-verbal de l'AG du 26.06.2020

| Vote N°2 PV AG du 26 juin 2020: Approuvez-vous le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 juin 2020, paru le 30 septembre 2020 sur le site Internet de la Ligue ? | | Adoptée |
|--|--------------------------|----------------|
| Date du vote : 19/12/2020 - 10h51 | Mode de scrutin : Secret | |
| Votants : 148 | | |
| Voix totales : 4488 | Non votés : 128 | |
| Voix exprimées : 4017 | Taux d'abstention : 7,6% | |
| Majorité absolue : 2009 | | |
| Pour | 4017 Voix | 100,0% |

Le Procès-verbal de l'AG du 26.06.2020 est approuvé à l'unanimité.

c. Approbation du Rapport d'Activité 2019/2020

| Vote N°3 Rapport d'activité 2019-2020: Approuvez-vous le Rapport d'Activité 2019/2020 paru sur le site de la Ligue le 11 décembre 2020 ? | | Adoptée |
|---|--------------------------|----------------|
| Date du vote : 19/12/2020 - 10h53 | Mode de scrutin : Secret | |
| Votants : 148 | | |
| Voix totales : 4488 | Non votés : 175 | |
| Voix exprimées : 4145 | Taux d'abstention : 3,7% | |
| Majorité absolue : 2073 | | |
| Pour | 4049 Voix | 97,7% |

Le Rapport d'Activité 2019/2020 est approuvé à la majorité des voix.

d. Approbation des Comptes 2019/2020

| Vote N° 4 Approbation des comptes: Approuvez-vous les comptes arrêtés au 30 juin 2020 ? | | Adoptée |
|--|--------------------------|----------------|
| Date du vote : 19/12/2020 - 10h54 | Mode de scrutin : Secret | |
| Votants : 149 | | |
| Voix totales : 4498 | Non votés : 256 | |
| Voix exprimées : 3984 | Taux d'abstention : 5,7% | |
| Majorité absolue : 1993 | | |
| Pour | 3790 Voix | 95,1% |

Les comptes arrêtés au 30.06.2020 sont approuvés à la majorité des voix.

e. *Affectation du résultat*

| | |
|--|----------------|
| Vote N°5 Affectation du résultat: Il est proposé à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat bénéficiaire de 474.523,58 € au compte "Fonds de dotation" ce qui porterait le solde de ce compte à 2.293.308,88 € | Adoptée |
|--|----------------|

| | |
|-----------------------------------|--------------------------|
| Date du vote : 19/12/2020 - 10h56 | Mode de scrutin : Secret |
| Votants : 149 | |
| Voix totales : 4498 | Non votés : 68 |
| Voix exprimées : 4370 | Taux d'abstention : 1,3% |
| Majorité absolue : 2186 | |

| | | |
|------|-----------|-------|
| Pour | 4057 Voix | 92,8% |
|------|-----------|-------|

L'Affectation du Résultat proposée est approuvée à la majorité des voix.

f. *Vote du Budget 2020/21*

| | |
|--|----------------|
| Vote N°6 Budget 2020-2021: Approuvez-vous le Budget 2020-2021 | Adoptée |
|--|----------------|

| | |
|-----------------------------------|--------------------------|
| Date du vote : 19/12/2020 - 10h57 | Mode de scrutin : Secret |
| Votants : 149 | |
| Voix totales : 4498 | Non votés : 97 |
| Voix exprimées : 4085 | Taux d'abstention : 7,0% |
| Majorité absolue : 2043 | |

| | | |
|------|-----------|-------|
| Pour | 3643 Voix | 89,2% |
|------|-----------|-------|

Le Budget 2020-2021 est approuvé à la majorité des voix.

9. Intervention du Président de la Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales

Monsieur Daniel SCHOTT, Président de la Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales (CRSOE) :

« Bonjours mesdames et messieurs,

La réunion de la commission régionale de Surveillance des Opérations Electorales s'est tenue en visio conférence le jeudi 26 Novembre dernier, avec pour objectif :

L'examen des candidatures reçues pour l'élection du conseil d'Administration de la ligue.

Et l'examen des candidatures reçues en vue de la constitution de la délégation de la ligue aux assemblées fédérales.

Je vous informe donc que, pour les candidatures au conseil d'Administration, liste des candidats, attendu que toutes les conditions d'éligibilité ont été remplies, la commission a validé la liste conduite par Daniel FONTENIAUD. Celui-ci vous présentera après mon intervention, les membres de la liste validée.

En ce qui concerne les candidatures en binôme relatives à la délégation de la ligue aux assemblées fédérales pour la saison 20-21, attendu que toutes les conditions d'éligibilité ont été remplies, la commission a validé la liste des binômes, comme suit :

Président :

Daniel FONTENIAUD comme titulaire et Patricia BEAURENAUD comme suppléant

Président délégué :

Jean-François GONDELLIER comme titulaire et Christian PERDU comme suppléant

Délégué par tranche de 50 000 licenciés :

Jean-Marie COPPI comme titulaire et Alain RICHARD comme suppléant

Président du District de Côte d'Or

Daniel DURAND comme titulaire et Jérôme THIBERT comme suppléant

Président du District Doubs Territoire de Belfort

Daniel ROLET comme titulaire et Yves MUTTI comme suppléant

Président du District de Haute Saône :

Philippe PRUDHON titulaire, et Dominique PRETOT comme suppléant

Président du District du Jura :

Michel SORNAY titulaire, et Nicolas THABARD comme suppléant

Président du District de la Nièvre :

Françoise VALET titulaire, et Christophe NOGUES comme suppléant

Président du District de Saône et Loire :

Gérard POPILLE titulaire, et Haithem ZAIED comme suppléant

Président du District de l'Yonne :

Christophe CAILLET titulaire, et Florence BRUNET comme suppléant

Représentant des Clubs Nationaux :

René FRANQUEMAGNE titulaire, et Guy CLOPIN comme suppléant

Délégué du Football Diversifié :

Nicolas VUILLEMIN titulaire, et Michel NAGEOTTE comme suppléant

Je vous remercie pour votre attention, et vous souhaite les meilleures fêtes de fin d'année possible. »

10. Intervention de la tête de liste, Présentation de la liste, Vote et Proclamation des résultats

Le président, Daniel FONTENIAUD :

« Il y a quatre ans vous nous faisiez confiance, pour mener à bien la concrétisation de la fusion de nos ligues. Je pense que nous pouvons dire aujourd'hui, que cette fusion est réussie. Rien ne fut facile, mais nous avons réussi ce premier défi même si tout n'est pas parfait. Nous sommes conscients qu'il a fallu se mettre rapidement en ordre de marche dès février 2017 et apprendre à travailler ensemble, harmoniser nos fonctionnements et règlements. Mais aussi adapter nos compétitions et mettre en place une nouvelle communication. Nous avons porté de nombreux projets de développement et d'accompagnement, de promotions de valeurs, de valorisation du bénévolat. A plusieurs reprises, nous avons tenu nos engagements, en particulier concernant les dispositions financières. La réactivité est aussi essentielle, il a fallu réagir suite aux difficultés financières importantes liées à la fusion et qui ont entraîné une situation difficile en 2018/2019. Nous avons su répondre, je pense, en proposant un plan drastique concernant les finances, et qui a été respecté.

Il a fallu faire face, également, à la crise sanitaire dès le 13 mars, avec l'activation de la cellule de crise qui intègre les 7 districts. Avec comme priorité, la protection de la santé.

Nous avons mis en place une communication forte via le site web, et les newsletters, à destination des clubs et de l'ensemble des bénévoles.

Ces dispositifs se sont poursuivis en septembre, autour d'une cellule COVID, avec les 7 districts. Et ont été renforcés à la suite du nouveau confinement.

Nous avons essayé dans la mesure du possible de vous accompagner du mieux possible en étant le plus réactif possible dans cette crise que nous vivons. Je pense que les principaux engagements de la mandature ont été tenus mais nous avons bien évidemment encore des axes de progrès importants et de nouveaux enjeux face à nous, si nous voulons faire de notre ligue, une ligue durable et intelligente, mais aussi solidaire et au service du football.

C'est une envie commune de travailler ensemble et c'est tous ensemble, les 22 membres de l'équipe et les futurs membres de commissions, que nous pourrons avec vous les clubs, réussir ce nouveau défi.

Pour ceux qui ne me connaîtraient pas, j'ai 66 ans, je suis retraité après une carrière professionnelle, à la fois des postes de direction en entreprise ou à la tête d'entreprises que j'ai créées, et puis également comme enseignant en IUT et en licence professionnelle. Dans le monde du football, après avoir été joueur pendant près de 23 ans, j'ai été président de club pendant 19 années, et après 4 années comme trésorier du district de la Nièvre, j'ai été élu pendant 4 ans comme Président de ce même district. J'ai ensuite passé 4 années comme président de la ligue de Bourgogne, et puis évidemment les 4 dernières passées à vos côtés comme Président de la nouvelle ligue.

Piloter, mettre en place des projets, déléguer, motiver, et décider font partie de ma philosophie.

Je vais maintenant vous présenter les visages des membres de la liste, de l'équipe qui m'accompagne dans cette candidature.

- 01 **Daniel FONTENIAUD**
Président

- 02 **Jean-François GONDELLIER**
Président-Délégué

- 03 **Jean-Marie COPPI**
Secrétaire général

- 04 **Christian PERDU**
Trésorier


- 05 **Stéphane BONARDOT**
Arbitre

- 06 **Thierry MUNINGER**
Educateur

- 07 **Patricia BEAURENAUD**
Femme

- 08 **Joël GODARD**
Médecin


- 09 **Roland COQUARD**

- 10 **Nicolas VUILLEMIN**

- 11 **Alain RICHARD**

- 12 **Jacques QUANTIN**


- 13** **Thierry WANIART**

- 14** **Joëlle PARISOT**

- 15** **Christian RENIER**

- 16** **Véronique GAMBEY**

- 17** **Michel NAGEOTTE**

- 18** **Luc BRUDER**

- 19** **Christophe NOGUES**

- 20** **Emmanuel SAILLARD**

- 21** **Bernard PAUTONNIER**

- 22** **Fabrice JACQUES**


Je voudrais conclure en citant Helen Keller, une écrivaine et conférencière américaine qui a dit : « seuls nous pouvons faire si peu, ensemble nous pouvons faire beaucoup ».

Je vous propose de relever ces défis que je vous ai évoqués, pour le football de notre territoire. Vous pouvez compter sur nous, et nous comptons sur vous.

Merci »

Vote N°7 Election de la Liste "Une Equipe pour un Nouveau Défi " pour le conseil d'administration **Adoptée**

Date du vote : 19/12/2020 - 11h19
Votants : 152
Voix totales : 4640
Voix exprimées : 4301
Majorité absolue : 2151

Mode de scrutin : Secret
Non votés : 186
Taux d'abstention : 3,3%

| | | |
|------|-----------|-------|
| Pour | 3947 Voix | 91,8% |
|------|-----------|-------|

La liste pour le conseil d'Administration est élue à la majorité des voix.

11. Second bloc de votes : Election des Binômes de la Délégation Ligue aux Assemblées Fédérales – saison 2020/2021 et Proclamation des résultats**Vote N°8: Election du binôme « Président » pour la Délégation Ligue aux Assemblées Fédérales – saison 2020/2021** **Adoptée**

Date du vote : 19/12/2020 - 11h22
Votants : 152
Voix totales : 4640
Voix exprimées : 4104
Majorité absolue : 2053

Mode de scrutin : Secret
Non votés : 352
Taux d'abstention : 4,0%

| | | |
|------|-----------|-------|
| Pour | 3995 Voix | 97,3% |
|------|-----------|-------|

Vote N°9: Election du binôme « Président Délégué » pour la Délégation Ligue aux Assemblées Fédérales – saison 2020/2021 **Adoptée**

Date du vote : 19/12/2020 - 11h23
Votants : 152
Voix totales : 4640
Voix exprimées : 4116
Majorité absolue : 2059

Mode de scrutin : Secret
Non votés : 327
Taux d'abstention : 4,2%

| | | |
|------|-----------|-------|
| Pour | 3949 Voix | 95,9% |
|------|-----------|-------|

Vote N°10: Election du binôme « Délégué par tranche de 50.000 licenciés » pour la Délégation Ligue aux Assemblées Fédérales – saison 2020/2021 **Adoptée**

Date du vote : 19/12/2020 - 11h24
Votants : 152
Voix totales : 4640
Voix exprimées : 4175
Majorité absolue : 2088

Mode de scrutin : Secret
Non votés : 261
Taux d'abstention : 4,4%

| | | |
|------|-----------|-------|
| Pour | 3917 Voix | 93,8% |
|------|-----------|-------|

Vote N°11: Election du binôme « Président » District 21 pour la Délégation Ligue aux Assemblées Fédérales – saison 2020/2021 **Adoptée**

Date du vote : 19/12/2020 - 11h25
Votants : 152
Voix totales : 4640
Voix exprimées : 4056
Majorité absolue : 2029

Mode de scrutin : Secret
Non votés : 231
Taux d'abstention : 7,6%

| | | |
|------|-----------|-------|
| Pour | 3888 Voix | 95,9% |
|------|-----------|-------|

| | | |
|---|---------------------------------|----------------|
| Vote N° 12: Election du binôme « Président » District DTB pour la Délégation Ligue aux Assemblées Fédérales – saison 2020/2021 | | Adoptée |
| Date du vote : 19/12/2020 - 11h26 | Mode de scrutin : Secret | |
| Votants : 152 | | |
| Voix totales : 4640 | Non votés : 268 | |
| Voix exprimées : 4212 | Taux d'abstention : 3,4% | |
| Majorité absolue : 2107 | | |
| Pour | 4024 Voix | 95,5% |

| | | |
|---|---------------------------------|----------------|
| Vote N°13: Election du binôme « Président » District 70 pour la Délégation Ligue aux Assemblées Fédérales – saison 2020/2021 | | Adoptée |
| Date du vote : 19/12/2020 - 11h26 | Mode de scrutin : Secret | |
| Votants : 152 | | |
| Voix totales : 4640 | Non votés : 376 | |
| Voix exprimées : 3909 | Taux d'abstention : 7,7% | |
| Majorité absolue : 1955 | | |
| Pour | 3819 Voix | 97,7% |

| | | |
|---|---------------------------------|----------------|
| Vote N°14: Election du binôme « Président » District 39 pour la Délégation Ligue aux Assemblées Fédérales – saison 2020/2021 | | Adoptée |
| Date du vote : 19/12/2020 - 11h27 | Mode de scrutin : Secret | |
| Votants : 152 | | |
| Voix totales : 4640 | Non votés : 258 | |
| Voix exprimées : 4011 | Taux d'abstention : 8,0% | |
| Majorité absolue : 2006 | | |
| Pour | 3845 Voix | 95,9% |

| | | |
|---|---------------------------------|----------------|
| Vote N°15: Election du binôme « Président » District 58 pour la Délégation Ligue aux Assemblées Fédérales – saison 2020/2021 | | Adoptée |
| Date du vote : 19/12/2020 - 11h28 | Mode de scrutin : Secret | |
| Votants : 152 | | |
| Voix totales : 4640 | Non votés : 276 | |
| Voix exprimées : 3952 | Taux d'abstention : 8,9% | |
| Majorité absolue : 1977 | | |
| Pour | 3899 Voix | 98,7% |

| | | |
|---|---------------------------------|----------------|
| Vote N°16: Election du binôme « Président » District 71 pour la Délégation Ligue aux Assemblées Fédérales – saison 2020/2021 | | Adoptée |
| Date du vote : 19/12/2020 - 11h29 | Mode de scrutin : Secret | |
| Votants : 152 | | |
| Voix totales : 4640 | Non votés : 215 | |
| Voix exprimées : 4000 | Taux d'abstention : 9,2% | |
| Majorité absolue : 2001 | | |
| Pour | 3947 Voix | 98,7% |

| | |
|---|----------------|
| Vote N°17: Election du binôme « Président » District 89 pour la Délégation Ligue aux Assemblées Fédérales – saison 2020/2021 | Adoptée |
|---|----------------|

| | |
|-----------------------------------|--------------------------|
| Date du vote : 19/12/2020 - 11h30 | Mode de scrutin : Secret |
| Votants : 152 | |
| Voix totales : 4640 | Non votés : 238 |
| Voix exprimées : 4048 | Taux d'abstention : 7,6% |
| Majorité absolue : 2025 | |

| | | |
|-------------|------------------|--------------|
| Pour | 3942 Voix | 97,4% |
|-------------|------------------|--------------|

| | |
|--|----------------|
| Vote N°18: Election du binôme « Représentant des Clubs Nationaux » pour la Délégation Ligue aux Assemblées Fédérales – saison 2020/2021 (Élus lors de l'AG des Clubs Nationaux le 12 novembre | Adoptée |
|--|----------------|

| | |
|-----------------------------------|--------------------------|
| Date du vote : 19/12/2020 - 11h31 | Mode de scrutin : Secret |
| Votants : 152 | |
| Voix totales : 4640 | Non votés : 227 |
| Voix exprimées : 4229 | Taux d'abstention : 4,0% |
| Majorité absolue : 2115 | |

| | | |
|-------------|------------------|--------------|
| Pour | 4019 Voix | 95,0% |
|-------------|------------------|--------------|

| | |
|---|----------------|
| Vote N°19: Election du binôme « Délégué du Football Diversifié » pour la Délégation Ligue aux Assemblées Fédérales – saison 2020/2021 (Pour participation à l'AG de la LFA uniquement) | Adoptée |
|---|----------------|

| | |
|-----------------------------------|--------------------------|
| Date du vote : 19/12/2020 - 11h32 | Mode de scrutin : Secret |
| Votants : 152 | |
| Voix totales : 4640 | Non votés : 196 |
| Voix exprimées : 4282 | Taux d'abstention : 3,5% |

Majorité absolue : 2142

| | | |
|-------------|------------------|--------------|
| Pour | 4170 Voix | 97,4% |
|-------------|------------------|--------------|

L'ensemble de la délégation de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de football pour les Assemblées Fédérales est élue à la majorité des voix.

12. Intervention du représentant de la Ligue du Football Amateur

Philip GUYOT de CAILA, Secrétaire Général de la LIGUE du FOOTBALL AMATEUR :

« Bonjour à tous, et à toutes,

Merci tout d'abord pour l'invitation, je suis très heureux d'avoir été présent ce matin à votre assemblée générale.

Je voudrais transmettre les amitiés de Noël LE GRAET, qui m'a chargé de vous les transmettre, ainsi qu'à toutes les équipes dirigeantes. Mais aussi celles de Marc DEBARBAT, président de LFA. Je vous dis un grand bravo pour la tenue de cette Assemblée Générale. Bravo à tous ceux qui ont œuvré pour mettre en place cette assemblée.

Félicitation à Daniel et toute son équipe. Je vous souhaite, au nom de la LFA, un très bon mandat.

C'est un témoignage important de la part des clubs qui vous a été apporté ce matin, et qui récompense votre engagement. Ce dernier nécessite un certain nombre de sacrifices.

C'est un engagement qui est très important, mais qui encore une fois a été salué.

Aujourd'hui nous sommes sur un taux de renouvellement important, notamment pour les présidents de districts de près de 40%. Bravo encore à toutes ces équipes qui ont choisi de se représenter devant vous pour gérer en des temps difficiles.

Concernant l'accompagnement de la LFA, qui a été extrêmement présent à vos côtés au cours de cette période, je vais essayer de vous donner quelques chiffres :

Sur les trois dernières saisons, de 2017 à 2020, pour les activités usuelles, nous avons aidé la ligue à hauteur de 4 500 000 euros, sur des domaines aussi divers que les subventions de fonctionnement, les contrats d'objectifs, le financement des équipes techniques... qui aide la ligue et le territoire à mener des actions dans vos clubs et faire développer le football amateur au sein du territoire.

Mais il y a aussi eu des aides directes au club, nous avons mis en place un fonds de solidarité. La LFA a versé pour la ligue 627 823 euros, avec 95% des clubs qui se sont manifestés, c'est-à-dire 700 clubs sur les 740 qui étaient éligibles.

Ces aides directes sont des opérations logistiques qui n'existaient pas avant. Et que nous avons souhaité mettre en place directement pour les clubs, et pas seulement les instances.

Nous avons aussi essayé de mettre en place la solidarité du monde du football amateur, que ce soient les ligues, les districts ou la LFA. Tout le monde a travaillé main dans la main pour vous proposer des solutions rapides, notamment pour les reprises ou les pratiques adaptées.

Ce qui serait intéressant désormais, ce serait de se projeter vers l'avenir, l'objectif c'est de tout faire pour reprendre les activités au plus vite dans les meilleures conditions.

Je vous félicite encore pour tout ce que vous faites dans vos clubs, tout ce que vous faites sur le territoire Burgo-comtois. Et aussi remercier celles et ceux qui ne repartiront pas, il est important de les saluer pour le travail accompli.

Merci de votre attention et je l'espère, à bientôt. »

13. Mot de clôture du Président de la Ligue

Daniel FONTENIAUD, Président de la ligue :

« Merci pour ces mots, comme Philip le dit, le travail collaboratif entre les différentes instances, entre la fédération, la LFA et les ligues, ou encore les districts, pendant cette période de crise, a montré son importance. Nous l'avons fait de manière très étroite, la fédération et la LFA nous accompagnent bien évidemment, et nous travaillons dans un très bon état d'esprit.

Merci à tous et à toutes,

Je crois qu'on ne peut être que très heureux bien évidemment du résultat et de la confiance que vous nous avez accordée. Je suis très fier de cette confiance, de travailler avec vous tous, présidents de clubs, bénévoles, et tous les acteurs du football.

Cela montre que vous comprenez le travail réalisé pendant cette fusion, désormais nous allons pouvoir nous projeter sur un autre mandat et d'autres défis.

Cette confiance que vous nous avez témoignée, nous engage à réussir avec vous ces nouveaux défis.

Je me félicite bien sûr en mon nom et au nom de toute l'équipe qui m'a accompagné dans cette période pré-électorale et qui m'accompagnera sur les 4 années à venir.

Nous pouvons nous féliciter ensemble, et vous dire que c'est cette équipe qui va travailler pour faire de la ligue, une belle ligue pour demain, à l'horizon 2024. Je voudrais remercier ceux nous ont accompagnés sur cette première mandature de fusion et qui ne continueront pas le combat dans la même position, mais je pense qu'ils continueront à travailler en commission. Il y a un énorme travail qui se fait autour du conseil d'Administration dans les commissions de la ligue, je crois que l'ensemble des bénévoles qui s'investissent avec nous, se consacrent effectivement à certaines missions au niveau de la ligue. C'est toute l'importance d'une équipe, ce n'est pas

seulement 22 personnes, c'est une centaine de bénévoles largement nécessaire pour pouvoir piloter l'ensemble des axes d'une ligue. Tous ces bénévoles ont leur importance, et je voulais donc remercier bien évidemment les personnes qui ne repartent pas au conseil d'Administration.

Je tiens à remercier l'ensemble des huit personnes mais un petit clin d'œil à Bernard CARRE, parce que Bernard est un compagnon de route depuis tellement longtemps, que j'admire et que j'apprécie.

Nous avons présenté le projet et dressé les grandes lignes, qui repose sur 3 enjeux, la réussite de l'installation sur le site des Poussots, renforcer le lien avec les clubs, nous aurons un certain nombre d'actions à mettre ensemble, en place. Nous souhaitons aussi vous associer beaucoup plus fortement à la fois aux projets que nous allons co-construire à travers un travail collectif. A travers aussi le rôle des référents territoriaux et avec évidemment les consultations directes et les échanges qu'on pourra avoir avec l'ensemble des présidents de clubs.

Nous allons aussi avoir un travail fort à mener sur le sportif et technique. C'est un domaine sur lequel il faut qu'on se consacre, avec vous tous.

Il n'y a pas de travail possible et de développement du football, sans un travail commun.

Il y a eu certaines questions sur le tchat concernant la reprise, nous souhaitons reprendre le plus vite possible, à l'horizon fin Janvier pour ce qui est de la reprise des compétitions. C'est avant tout un travail collaboratif qui a été mis en place avec un groupe de travail qui intégrait l'ensemble des territoires et des présidents de ligue et districts.

Malheureusement certains experts parlent d'un rebond en Février ou Mars. On espère tous pouvoir reprendre dans les meilleures conditions, et cela passe évidemment par la coupe de France « aménagée ». Qui sera malgré tout possible avec un certain nombre de tours. Malheureusement la coupe Gamberdella a été abandonnée. En ce qui concerne les compétitions, il y a désormais 2 options qui dépendront de la date de reprise, vous vous en doutez. Ces scénarios s'appuient sur un préalable essentiel qui est de terminer les matches aller.

Pour le reste des questions, elles ont été prises en compte, et il y aura évidemment une réponse individuelle sur la future newsletter.

Je tiens à vous remercier pour cette confiance que vous nous accordez.

Je vous souhaite les meilleures fêtes de fin d'années possibles. Soyez prudents, et protégez-vous, protégez les autres, et vos proches. Faites-en sorte aussi, que tous vos licenciés respectent les consignes et les gestes barrières.

On sera à vos côtés dès le début d'année pour mettre en place notre nouvelle équipe, et mettre en place notre projet avec vous. Continuez à vous investir dans le bénévolat et dans le football.

Merci encore de votre attention et de votre patience.

A très bientôt. »

Le Président,

Daniel FONTENIAUD

Le Secrétaire Général,

Jean-Marie COPPI